## Collectivités : comment bénéficier des fonds structurels européens et d'investissement ?

"Souvent méconnues des élus locaux, les possibilités de financement de leurs projets de développement économique et social par les Fonds européens structurels et d'investissement (Fesi) font l'objet d'une brochure pédagogique

These <u>cialis dosage</u> EACH <u>cialis aus holland</u> It <u>is it safe to use canadian pharmacy</u> A <u>viagra y alcohol</u> Wore <u>viagra or cialis bodybuilding!</u>

réalisée par la commission des affaires européennes du Sénat. Ce document présente les principales caractéristiques des Fonds structurels et décrypte leur fonctionnement pratique pour faciliter l'accès à ces fonds par les élus locaux." Ce **Guide** est disponible sur le site du Sénat : <a href="http://fr.calameo.com/read/003901142d5c006fe5a6c">http://fr.calameo.com/read/003901142d5c006fe5a6c</a> Retrouvez l'**article du** 

## **Courrier des Maires:**

http://www.courrierdesmaires.fr/56762/collectivites-comment-beneficier-des-fonds-structure ls-europeens-et-dinvestissement/?utm\_source=newslettercdm&utm\_medium=email&utm\_campaign=newsletter-30-11-2015